







### RÈGLES SPÉCIFIQUES DU CONTRAT PRÉVOYANCE INDIVIDUEL

Référence : Niveau : Modalités : Tarifs :

DL302A Bases E-Learning Nous consulter

## **LIEUX ET DATES:**

#### A distance

Nous consulter

### **OBJECTIFS**

- Comprendre le rôle et l'utilité du contrat complémentaire eu égard aux prestations de l'Assurance maladie
- Identifier le mode opératoire du contrat souscrit à titre individuel
- Connaître le fonctionnement des garanties proposées

# Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements cliquez ici ou contactez-nous

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

#### Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. Des exemples illustrant les connaissances transmises.

#### Formateur(s):

Hanane MIFTAH, plus de 20 ans d'expérience dans les domaines des assurances de personnes, de la relation client et du management.

#### Les plus de la formation :

En France, l'Assurance maladie compense une partie des pertes financières causées par les aléas de la vie. Pour compléter ces compensations, il est possible de souscrire à titre individuel un contrat de prévoyance. Dans ce module, nous découvrirons les contrats d'assurance décès et leurs règles spécifiques.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à <a href="mailto:nbenakli@ifpass.fr">nbenakli@ifpass.fr</a> ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

## **PROGRAMME**

- A. Rôle et utilité du contrat complémentaire eu égard aux prestations de l'Assurance maladie
- B. Mode opératoire du contrat souscrit à titre individuel
- C. Fonctionnement des garanties proposées

#### Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Des podcasts donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

### Validation des acquis :

Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez!

Pour valider cette formation, vous devez avoir :
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ;
Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;
Téléchargé et consulté le support de conférence ;
Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;
Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé o participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

## **Personnalisation parcours:**

Comment cette formation est-elle validée ?

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de

l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

#### Fiche identité :

Ce module de formation a été écrit et conçue en 2022. Il est actualisé annuellement. Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

- 1. Une fiche pratique "Pour aller plus loin".
- 2. Une séquence vidéo "Le point de l'expert" permettant de faire des focus sur des thèmes précis.
- 3. 1 quiz final

#### **PUBLIC**

Mandataire d'assurance Mandataire d'intermédiaire d'assurance Tout professionnel amené à distribuer des produits d'assurance

 $\textbf{Pour les personnes en situation de handicap} \ \text{souhaitant r\'ealiser une formation e-learning} :$ 

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – <a href="mailto:nbenakli@ifpass.fr">nbenakli@ifpass.fr</a>) afin de déterminer les formations accessibles.

# **PRÉ-REQUIS**

# Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

# Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

### Logiciels:

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

# Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

#### TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous!

## CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 07/11/2025 à 07:56